

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE LA RÉGLEMENTATION

BUREAU DE

l'Urbanisme, de l'Environnement
et du Tourisme

MCA/CC

DIGNE, LE - 4 FEV. 1987

ARRÈTE PREFECTORAL N° 87-236

modifiant l'arrêté préfectoral n° 85-3476
du 23 décembre 1985.LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DU DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations
classées pour la protection de l'environnement ;VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour son
application ;VU l'arrêté préfectoral n° 85-3476 du 23 décembre 1985 portant
prescriptions complémentaires relatives à l'élimination des déchets de l'usine
ATOCHEM de St Auban ;VU la lettre de la Direction de l'usine en date du 31 décembre 1986
sollicitant la prorogation du délai fixé pour éliminer les boues de la station
d'épuration ;VU le rapport de l'Inspecteur des installations classées en date
du 14 janvier 1987 ;VU l'avis du Conseil Départemental d'hygiène en sa séance du
23 janvier 1987 ;SUR la proposition de Madame le Secrétaire Général des Alpes de
Haute-Provence ;ARRÈTE ;ARTICLE 1er :

Le délai fixé à l'article 3-2-C de l'arrêté du 23 décembre 1985
pour l'élimination des boues de la station d'épuration de l'usine ATOCHEM est
prolongé d'une durée de 9 mois

.../...

ARTICLE 2 :

Les autres articles demeurent inchangés.

ARTICLE 3 :

- Madame le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence
- Monsieur l'Inspecteur des Installations Classées

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

- Monsieur le Sous-Préfet, commissaire-adjoint de la République de l'arrondissement de Forcalquier
- Monsieur le Maire de Château-Arnoux
- Monsieur le Directeur du service interministériel des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile
- Monsieur le Directeur Départemental du service incendie et secours
- Monsieur le Directeur de l'usine ATOCHEM

Il sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour Copie Courrier au

L'Attaché

Chief de Bureau


Jackie DECROIX

DIGNE, le 4 FEV. 1937

Par le chef
Commissaire de la République
et par députation
le Secrétaire Général

Clément CHARRIES